

INFORMATION AUX CANDIDATS FPC

**Vous devez confirmer par écrit
votre candidature pour l'IFSI
de Charleville-Mézières**

Pour le vendredi 14 avril 2023

(le cachet de la poste faisant foi)

en indiquant votre statut soit salarié CDI ou CDD

ou demandeur d'emploi

**Vous devez joindre une attestation de non-inscription
ou de désinscription sur la plateforme Parcoursup**